

# Instructions aux auteurs

## 1/ SOUMISSION DES ARTICLES

Tout manuscrit adressé doit être original, il ne doit pas avoir fait l'objet d'une publication préalable ni simultanée à la parution dans une autre revue.

-Un contrôle par un logiciel anti-plagiat est systématiquement effectué pour toute soumission.

-Tout plagiat entraîne le rejet de l'article et la non-considération de toute soumission ultérieure provenant de l'auteur.

-Les travaux soumis doivent être conformes aux recommandations éthiques de la déclaration d'Helsinki ("WMA Declaration of Helsinki Ethical Principles for Medical Research Involving Human Subjects").

- Les articles sont soumis en français, ou en anglais sous formats Word doc ou.docx et PDF.

Après vérification du plagiat, tous les articles soumis sont évalués de façon anonyme par au moins deux reviewers.

## 2. TYPES DE MANUSCRITS

### 2.1 LETTRE A L'EDITEUR

Une lettre à l'éditeur permet soit de donner un avis sur un article déjà publié soit d'ouvrir un débat, soit de livrer une expérience personnelle. Le texte n'excède pas 1500 mots, un tableau et/ou une figure et 05 références. Elle est signée par trois auteurs au plus et ne comprend qu'une adresse pour la correspondance.

### 2.2 ARTICLES ORIGINAUX

Il s'agit de tout article présentant des résultats originaux dans le cadre d'essais contrôlés randomisés, d'études d'intervention, d'études de dépistage et de diagnostic, d'études descriptives, d'analyses coût-efficacité, d'études cas-témoins ou encore d'enquêtes épidémiologiques...

Le corps de l'article comprend une introduction qui expose la problématique et les objectifs, Matériels et Méthodes, Résultats, Discussion, et Conclusion.

Le texte ne doit pas excéder 4500 mots et comporter au maximum 04 tableaux, 04 figures/photos et 40 références au maximum.

### 2.3 REVUE GENERALE (Article de Revue)

Une revue générale est une synthèse critique des travaux publiés sur un thème donné et aboutissant à des propositions utiles et constructives.

La rédaction d'une revue générale est soit demandée par le rédacteur en chef à un auteur, soit proposée par ce dernier.

Une revue générale n'excède pas 5000 mots et peut aller jusqu'à 120 références.

### 2.4 MISE AU POINT

Une mise au point traite les développements récents sur un sujet d'actualité. Elle obéit aux mêmes instructions que celles de la revue générale dont elle diffère par son caractère moins exhaustif. Le texte ne doit pas excéder 3000 mots et 40 références.

## **2.5 CAS CLINIQUE**

Il permet de publier une ou plusieurs observations originales et bien documentées, à valeur scientifique. Il comprend une courte introduction, l'observation réduite aux faits significatifs, une discussion et une conclusion. Le texte ne doit pas dépasser pas 2500 mots, un tableau et/ou une figure et 15 références au maximum.

## **3. PRESENTATION DU MANUSCRIT**

### **3.1 TITRE, AUTEURS ET AFFILIATIONS**

- Le titre doit être suffisamment explicite, reflétant en particulier les objectifs de l'étude, la population de l'étude et le lieu.
- Le titre doit être rédigé en français et en anglais.
- Les noms complets des auteurs, adresses électroniques et affiliations de chacun des auteurs doivent être mentionnés.
- Préciser le nom et le numéro de téléphone et l'adresse e-mail de l'auteur correspondant (principal) à qui seront adressés les commentaires des reviewers et les tirés à part.

### **3.2 RESUMES ET MOTS-CLES**

Hormis la lettre à l'éditeur, chaque article devra comporter un résumé et des mots clés en français et en anglais.

Le résumé ne doit contenir aucune abréviation non définie ni référence.

- Pour les articles originaux, le résumé n'excède pas 300 mots ; il doit être structuré :

Introduction, Matériels et Méthodes, Résultats, et Conclusion. 05 mots clés sont requis au maximum.

- Pour les revues générales et les mises au point, un résumé non structuré n'excédant pas 300 mots et 05 mots clés au maximum.
- Pour les cas cliniques, un résumé structuré : Introduction et observation n'excédant pas 200 mots et 05 mots clés au maximum.

### **3.3 TABLEAUX**

Les tableaux doivent être numérotés en chiffres arabes et indexés dans le texte par ordre d'apparition entre parenthèses. Le titre est placé au-dessus du tableau et les notes explicatives éventuelles au-dessous.

### **3.4 FIGURES**

Toutes les figures doivent être numérotées en chiffres arabes. Les chiffres doivent toujours être cités dans le texte dans un ordre numérique consécutif. Les parties des

figures doivent être désignées par des lettres minuscules (a, b, c, etc.). Le titre est placé au-dessous de la figure et doit comporter une référence si la figure est extraite d'un autre travail publié.

### **3.5 ABREVIATIONS**

Les abréviations dans le texte doivent être définies à la première mention et utilisées de manière cohérente par la suite. Dans les tableaux et les figures, les abréviations doivent être précisées en dessous des tableaux et des figures avec une police de 8.

### **3.6 REMERCIEMENTS**

Les remerciements peuvent être mentionnés. Si des financements doivent être déclarés, les noms des organismes de financement doivent être précisés en entier.

### **3.7 CONFLITS D'INTERET**

Les auteurs doivent déclarer tout lien d'intérêt en rapport avec leur travail de recherche.

### **3.8 REFERENCES**

Dans le texte, les numéros des références doivent être mis entre crochets et avant la ponctuation ; par exemple [1], [1-3] ou [1,3].

Lorsque la référence comprend plusieurs auteurs, il convient de les citer tous.

Les références sont présentées selon le style APA comme indiqué ci-dessous :

1. Exemple de citation d'un article de périodique:

Blom, M., Norrehed, S., Andersson, C. H., Huang, H., Light, M. E., Bergquist, J., Grennberg, H., & Gogoll, A. (2015). Synthesis and Properties of Bis-Porphyrin Molecular Tweezers: Effects of Spacer Flexibility on Binding and Supramolecular Chirogenesis. *Molecules* (Basel, Switzerland), 21(1), E16. <https://doi.org/10.3390/molecules21010016>